

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 18 mars 2019

« DÉFIS CARTES BLANCHES » INNOVER POUR MIEUX SERVIR

L'innovation publique vise à mieux prendre en compte le parcours des usagers et proposer de nouveaux dispositifs adaptés également aux pratiques numériques actuelles.

Dans le Cher, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) a proposé une expérimentation qui a été retenue au niveau national.

Le projet présenté repose sur le défi suivant : « comment réduire le non recours à la prévention chez les jeunes pour éviter la surmortalité liée à la consommation excessive d'alcool ? ». Il est en effet constaté que les 15 – 30 ans ne vont pas assez vers les structures de soin et de prévention, ce qui engendre des années plus tard des problématiques de santé accrues.

L'objectif de « Cartes Blanches 18 » est donc d'expérimenter, en milieu rural et en milieu festif, un nouvel accès aux soins et à la prévention pour les jeunes consommateurs, tout en prenant en compte leurs usages multimédia.

Cette expérimentation figure parmi les 24 projets retenus pour présenter un prototype de solution opérationnelle. Fin juin, la DDCSPP participera, devant un nouveau jury, à une seconde sélection qui permettra à trois projets d'être retenus pour une mise en oeuvre complète.

Cette première étape consacre d'ores et déjà les capacités d'innovation publique de l'État local et de ses partenaires.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher